

## PIECES A FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- ✓ Photocopie du livret de famille au complet ou Acte de naissance de l'enfant et pièce d'identité de l'enfant et des parents.
- ✓ Copie du justificatif de domicile (de moins de 3 mois): SGDE ou EDF ou France Télécom ou la taxe d'habitation.
- ✓ 1 Enveloppe timbrée au format 23X16 (tarif en vigueur) au Nom, Prénom et adresse des parents.

## SI CANTINE

**Si demande de cantine seule** l'acte de naissance au complet, est à fournir en plus des pièces ci-dessous.

- ✓ Bulletin de paie des parents (de - 3 mois).
- ✓ Attestation de CAF.
- ✓ Avis d'imposition ou de non imposition de l'année précédente.
- ✓ Pour les artisans (impôts sur le revenu déclarés récemment).
- ✓ 1 Enveloppe timbrée au format 23X16 (tarif en vigueur) au Nom, Prénom et adresse des parents.

**N.B : Les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.**

**Le père, la mère ou toutes personnes responsables exerçant une autorité de façon continue peuvent procéder à l'inscription de l'enfant.**

**A défaut de document officiel une attestation sur l'honneur devra être produite.**

**PARENTS : Pensez à mettre à jour les vaccins de vos enfants pour la rentrée scolaire.**